L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI MATIN, 27 DÉCEMBRE.

PAR LE TELEGRAPHE

Dépêches transmises à "l'Abeille."

[illegible], 23 déc. — La Chambre a résolu par un vote de 192 contre 82 de transférer [illegible] à Rome dans le délai de six [illegible].

[illegible], 23 déc. — La première réunion de la Conférence sur la question d'Orient aura lieu le 3 janvier.

[illegible] 24 déc., midi—Les affaires sont [illegible] à cause des fêtes; le marché [illegible] jusqu'à mardi.

[illegible] organise un fonds pour les pri[sonniers] français. Elle est en pourparler [illegible] représentation à bénéfice au thé[âtre] Drury Lane.

[Le génér]al Faidherbe, avec 60,000 hom[mes a été] battu hier, près d'Amiens, par [illegible]. Il n'y avait que deux divi[sions de lig]ne et des mobiles engagées.

[illegible] de Harfleur a de nouveau été [ouvert] au commerce. Dieppe et Fécamp [sont to]ujours en état de blocus.

[On dit] que la municipalité de Lyon a ex[primé le] désir que Garibaldi fût fait mem[bre du g]ouvernement de la défense natio[nale].

[Une] division prussienne a refusé d'oc[cuper] [illegible], bien que le maire eut requis [illegible] qui la commandait de le faire. [Les Pru]ssiens se sont contentés de détruire [le chemin] de fer et ont campé dans les en[virons].

(Spécial au *World*.)

[illegible], la Prusse et l'Angleterre [offrent] un asile au Pape. Il acceptera [probable]ment Malte. Il y a toutes les [semaines des] meurtres dans les rues de Rome. [On a att]enté à la vie du recteur du Collè[ge] romain.

[Les] Prussiens fortifient leur ligne de [défense] entre Versailles et Metz.

[Versai]lles, 23 déc—L'*Echo du Nord* dit [que les] garnisons à Rheims et à Chalons [ont été] considérablement augmentées à [cause de] l'attitude menaçante de l'armée [du] Nord. Chalons ayant refusé de payer [les ré]quisitions demandées par les enva[hisseurs], les principaux citoyens ont été [arrêtés] et envoyés en Allemagne comme [otages].

[Versai]lles, 24 déc—Hier la première et la [seconde] division de l'armée sous le général [Goeben], commandées par Lecontre et [illegible], ont engagé les Prussiens sous le [général] Manteuffel. La ligne de bataille [s'étendait] de Noyelle à Corbie. La troi[sième] division était à Moulaie et la réser[ve à] Albert. Manteuffel se portait vers [l'Est] en trois colonnes d'Amiens, de Sains [et] de Flers où les troupes de Faidher[be ont] rencontré, et ont arrêté avec suc[cès] la marche pendant sept heures sans [engager] les réserves. La bataille a recom[mencé] aujourd'hui.

[illegible] 24 déc. — Le port est encombré [de gl]aces et on refuse d'en admettre d'au[tres]. La rivière gèle.

[Hamb]ourg, 24 déc.—L'Elbe est rempli [de gl]aces et la navigation est sérieuse[ment] interrompue.

[illegible], 24 déc. — On annonce une vic[toire] allemande à Ailly, au Sud-Est de [illegible] sur l'armée du Nord forte de [illegible] hommes. Les Allemands ont empor[té] plusieurs villages et fait 1000 [prisonniers].

[Bordea]ux, 25 décembre—Le rapport of[ficiel de] la bataille de Nuits annonce que [le génér]al Greiner a été attaqué par 25,000 [hommes] qui avaient une forte artillerie. [Les Fr]ançais avaient 10,000 hommes qui, [après] s'être battus pendant des heu[res, se] sont retirés à un quart de mille de la [ville]. Les Prussiens ont perdu 500 tués [et ble]ssés. Parmi les tués se trouvent le [prince] de Bade et plusieurs colonels.

[Les Fr]ançais ont combattu bravement à [côté] des troupes régulières. Les renforts [sont] arrivés le lendemain matin. Les Alle[mands] ont retraité si précipitamment que [les p]risonniers de la veille ont pu s'éva[der]. Les Français ont perdu 1200 tués et [blessés].

[illegible] 20 déc., par la voie de Londres—[La] nouvelle de la bataille de Nuits par les Prussiens [a causé] une panique ici. Il y a eu des at[troupements] où les orateurs ont adressé des [discours] frénétiques à la multitude. On a [sonné le] tocsin, les gardes nationaux et [les mobi]lisés ont été appelés sous les armes [et des d]élégations se sont réunies. Une pro[cession] de femmes en deuil a parcouru les [rues; l]es républicains rouges se sont as[semblés] en grand nombre devant l'Hôtel [de ville] et ont crié vengeance. Le gén[éral] commandant des gardes natio[naux a re]fusé de les admettre dans la salle. [illegible] lui, son épée a été brisée. Il a [tiré] son revolver pour se défendre: la [foule s'est] ruée sur lui, l'a accablé, et après [un ju]gement de quelques minutes, il a été condam[né].

[Apr]ès le fusillé quelques moments après [sa co]ndamnation. Les troupes sont res[tées] impassibles pendant les désordres. [illegible] des avis transmis de Berlin, [illegible] exigerait, comme une des condi[tions de] paix, que la France donnât la [Corse] et Nice au Pape.

[Versa]illes, 25 déc—Odo Russell a présen[té au ro]i Guillaume la lettre par laquelle la [reine] Victoria le félicite d'avoir accepté [le titre] d'empereur.

[Cher]bourg, 25 déc — Les troupes qui [étaient] dans Cherbourg et aux environs [sont a]llées rejoindre le général Chanzy.

[Le g]énéral Faidherbe a livré un com[bat acha]rné aux Prussiens à Noyelle. La [bataille] a commencé à onze heures et a [duré ju]squ'à six heures.

[Les] Allemands sont rentrés à Tours sans [opp]osition.

[illegible], 25 déc — On entend la canonnad[e depuis] jeudi, dans la direction de Noyelle. [Les] Prussiens sont aux environs de [illegible].

[illegible], 25 déc — Les observations de l'é[clipse] ont eu un plein succès.

[Wa]shington, 25 déc — Une voiture qui [transportait] des tuyaux a chaviré aujour[d'hui; la] pompe qui venait derrière a [tué] quatre personnes dont deux ont [péri].

[Rich]mond, 25 déc—L'Hôtel Spottswood [et] les édifices du bloc, le plus beau de [la ville], ont été détruits par un incendie ce [matin], à 2 heures. Toutes les maisons où [étaient] établis des bureaux de commerce [ont été] la proie des flammes, ainsi que le [magasin] de porcelaines de Branch & Cur[tis], le bureau de la Compagnie d'Exprès [Ad]ams, le magasin de machines à coudre [de H]owe, etc. Le froid était intense; il n'y [avait] pas eu d'aussi vif depuis treize [ans]. La terre est couverte de neige. Le [thermomètre] était à 5 degrés au-dessous [de zéro].

[A 2] heures et quart, à moment où le gar[çon qui] veillait les passagers pour le train [du S]ud, on a découvert le feu au rez-de-[chau]ssée. On s'est alors empressé de ré[veiller] les hôtes de l'établissement et il [s'en est] suivi une scène qu'on ne saurait [décrire]. Les hommes couraient de tous [côtés] pour sauver leur baggages, tandis [que les] femmes à moitié vêtues et pieds [nus] se précipitaient dans la rue au milieu [de la] neige. Les pompes se sont immédia[tement] rendues sur le lieu du sinistre, mais [il a] fallu [illegible] gelée beaucoup de temps à été [perdu].

[Vin]gt minutes plus tard les flammes in[terce]ptaient toute communication avec [les e]scaliers, et les voyageurs ont dû se [sauver] par les fenêtres ou glisser le [long] des murs au moyen de couvertures et [de co]rdes. Le maître d'hôtel, P. P. Clarke, [a été b]lessé mortellement en sautant d'une [fenêtre] du troisième étage. Mme Emily [Cor]nelius et deux ou trois autres dames, [se] sont montrées à une fenêtre du cinquiè[me ét]age et ont imploré le secours des [pom]piers. Malheureusement toutes les [échel]les étaient trop courtes; elles n'at[teign]aient que le troisième étage, et tan[dis] que les pompiers cherchaient à les re[lier], les pauvres femmes ont disparu dans [un n]uage d'épaisse fumée suivi immé[diate]ment d'un jet de flammes ardentes.

[Voic]i jusqu'à présent la liste des person[nes qu']on sait avoir péri dans l'incendie: [Au]gustus Ross, greffier de la prison Libby [pend]ant la guerre: Mme Emily Cornelius; [Sa]muel M. Robinson, commis chez Eukers [&] Co.; Samuel Hines, commis chez Milki[n] & Co. Le registre de l'hôtel ayant été [dét]ruit, on ne peut pas désigner les voya[geurs] qui ont été victimes du sinistre. Il [y a] une douzaine de malles, ayant apparte[nu à] des passagers de New York et d'autres [villes] du Nord, que personne n'est encore [venu] réclamer.

[L'é]difice du coin, le même qui a servi de [ca]rtier à l'incendie, à l'époque de l'éva[cuati]on des confédérés, a encore été épar[gné] cette fois.

[M.] C. Shaffer, imprimeur d'Etat, s'est [éch]appé du quatrième étage en se laissant [glis]ser de corniche en corniche et en s'ac[croch]ant aux saillies des fenêtres. Il est [arr]ivé à terre avec de fortes brûlures, mais [son é]tat n'offre aucune gravité. Un corres[pon]dant du *Herald* de New York s'est sau[vé à] grand'peine. La plupart des habitants [de] l'hôtel ont perdu leurs malles et tous [leurs] vêtements.

P. S.—On vient d'apprendre que parmi [les] victimes se trouvent R. A. Thomas, W. H. Face et J. B. Farris.

L'Hôtel Spottswood était estimé $140,000 [e]t était assuré pour $60,000. Parmi les per[s]onnes qui se sont sauvées comme par mi[racle], on cite MM. Mallefert, O. A. Pierce, [E.] H. Stowell et Mme Magril.

[Cin]cinnati, 25 déc. — 13 pieds 1 pouce [d'ea]u dans le chenal. La rivière charrie [be]aucoup de glaçons. Le froid est moins [in]tense.

[Ind]ianapolis, 25 déc — L'hôtel Round [Ho]use de Richmond, Indiana, a été dé[tr]uit par un incendie ce matin. Perte, [illegible].

New-York, 25 déc — Il y a eu, cette se[ma]ine, une notable décroissance dans les [op]érations de coton. Reçu dans tous les [por]ts 130,219 balles contre 155,717 la semai[ne] dernière, 152,321 la semaine précédente [et] 140,674 il y a trois semaines. Reçu de[pu]is septembre 1,804,195 balles contre [1,]726,491 l'année dernière. Augmentation, [ce]tte année, 274,708 balles. Exporté de [to]us les ports, cette semaine, 89,811.

Washington, 25—Les diplomates ici ex[pri]ment l'opinion suivante sur la situation [en] France. Il ne paraît pas y avoir hors [de] Paris d'armée capable de délivrer la [ca]pitale.

Les troupes à Paris ne peuvent sans as[si]stance sortir des lignes et on craint que [la] bravoure des troupes françaises éparses [da]ns le pays ne soit impuissante contre [les] envahisseurs.

St. Louis, 25—Il y a maintenant grande [ap]parence d'un dégel rapide et de l'ou[ver]ture du fleuve à la navigation. On a [tr]aversé hier le fleuve sur la glace.

Harrisonburg, Virginie, 25 déc.— Un [gr]and nombre des principales maisons de [co]mmerce de cette ville, y compris la pre[mi]ère banque nationale, ont été détruites [pa]r un incendie ce matin, entre 6 et 8 heu[re]s.

Le bureau du *Weekly Enterprise* et tout l'îlet où il se trouve, ont brûlé. L'Hôtel American, de l'autre côté de la rue Main, a été très endommagé. M. Switzer et son fils ont reçu de graves blessures. La perte est évaluée à $200,000.

Washington, 25 déc—M. Lieb, de Tampa, Floride, Andrews et George, de Syracuse, Bernstein, de Washington, qu'on croyait perdus dans l'incendie de l'hôtel Spottswood, de Richmond, sont sains.

La Bataille près d'Amiens.

Les dépêches que nous donnons ce matin étant contradictoires, nous croyons devoir reproduire la dépêche officielle du général Faidherbe, afin que nos lecteurs puissent comparer:

Bordeaux, 24 déc.—Dans une dépêche officielle, télégraphiée de Lille, dans la soirée du 23, le général Faidherbe annonce au ministre de la guerre que son armée a engagé l'ennemi à Pont-Noyelle ce jour-là.

La bataille a duré depuis onze heures jusqu'à six heures du soir. Pendant la plus grande partie du temps elle n'a été qu'un duel d'artillerie, mais elle s'est terminée par une charge faite par l'infanterie française sur toute la ligne. L'ennemi a été repoussé et les troupes françaises sont restées maîtresses du champ de bataille.

Voici comment un journal de New-York, du 20, résumait d'après les dépêches la situation des deux armées avant leur rencontre.

L'armée française du Nord donne de grandes inquiétudes aux Prussiens. Après avoir réoccupé Saint Quentin et capturé la garnison prussienne de Ham, notre armée a fait un mouvement vers Soissons, mais au lieu d'aller attaquer cette ville, elle paraît avoir marché vers le Sud-ouest, par la route de Breteuil et de Rouen. Elle a laissé Amiens sur sa droite, et une dépêche assure qu'elle est déjà au sud de cette ville, c'est-à-dire entre Amiens et Beauvais. La nouvelle est indirectement confirmée par le fait de l'évacuation d'Amiens par l'ennemi, qui s'est retiré vers Clermont de l'Oise.

On sait que le 1er corps prussien devait assiéger le Havre. A l'approche du général Faidherbe, ce corps a marché sur Amiens, par Dieppe, et on suppose qu'il ne tardera pas à rencontrer nos troupes. Le combat aura donc lieu entre Amiens et le Havre. On rapporte aussi qu'un détachement provenant des garnisons de Soissons et de Laon s'est avancé jusqu'à Chauny, entre Compiègne et la Fère.

Quel que soit le résultat des engagements que l'armée du Nord aura avec les troupes de Manteuffel, notre armée remplira sa mission, qui est d'obliger l'ennemi à rester au nord de la Seine. Le général Faidherbe a sous ses ordres une trentaine de mille hommes.

Si Manteuffel n'envoie que les vingt mille hommes du 1er corps contre Faidherbe, celui-ci aura l'avantage du nombre; si, au contraire, le général prussien appelle à son aide le 8e corps, qui est sur la route d'Evreux et de Chartres, il devra renoncer à renforcer l'armée de Frédéric-Charles. Nous saurons bientôt à quel parti Manteuffel s'est arrêté.

Le Clergé Français et la Guerre.

Le cardinal-archevêque de Bordeaux a adressé au supérieur du grand séminaire la patriotique lettre que voici. Il serait superflu de la commenter:

Bordeaux, le 16 novembre 1870.

A M. Larieu, supérieur du Grand Séminaire de Bordeaux.

Monsieur le supérieur,

Un peuple ne trouve pas deux fois dans le cours de son histoire, une situation pareille à la nôtre, et ce que les circonstances n'exigent jamais, elles le commandent en ce moment.

Vos élèves le sentent très vivement et quelques-uns d'entre eux, organes de leurs condisciples, m'ont fait connaître, en termes qui m'ont ému, leur désir de voler à la défense de la patrie. Ces chers enfants ont comprimé longtemps l'élan de leur cœur; mais, aujourd'hui, ils se déclarent impuissants à continuer cette lutte.

Qu'il soit donc fait selon leur ardente et patriotique ambition, et que ceux qui n'ont pas contracté d'engagements irrévocables, s'ils ne sont pas empêchés par la faiblesse de leur santé, aillent demander des armes aux chefs qui ont reçu la grande et sainte mission de procurer à tout prix la délivrance nationale.

S'ils succombent, ils savent quelle récompense les attend au ciel, et leurs noms immortels au Séminaire y rappelleront aux futures générations lévitiques, la nécessité de se dévouer sans mesure, à tout ce qui ennoblit ou divinise les âmes. S'ils sont blessés, leurs cicatrices seront un ornement ajouté à leur sacerdoce, un ornement que les peuples sauront apprécier. S'ils reviennent sains et saufs, après avoir porté des armes pour lesquelles ils n'étaient pas faits, ils prendront avec plus d'autorité l'*armure des forts*, nécessaire aux apôtres de Jésus-Christ.

Quant à ceux qui ne pourraient, à cause du caractère indélébile et sacré dont ils sont revêtus, prendre part à des luttes sanglantes, nous savons qu'ils s'estimeront très heureux d'être mis à la disposition de l'autorité militaire, pour le service des blessés.

Je vous écris cette lettre, monsieur le supérieur, après avoir prié beaucoup, et j'ai la confiance qu'elle ira au-devant de vos secrets désirs. Qui donc dans le temps où nous sommes, n'est point, par toutes les aspirations de son âme, en face de l'ennemi, et ne se préoccupe pas de susciter des défenseurs à la patrie! Le clergé de Bordeaux est déjà représenté à l'armée par plusieurs aumôniers et infirmiers; il en enverra d'autres qui se sentent attirés par les besoins de nos chers soldats.

L'enrôlement actuel de nos séminaristes ne sera donc que l'heureuse suite de ce qui s'est fait dans notre diocèse jusqu'à ce moment. D'ailleurs, la loi protectrice de la jeunesse de nos grands séminaires restera entière, l'exception d'aujourd'hui rendant sa nécessité plus claire et plus évidente que jamais.

Je bénis des lors avec un redoublement de paternité nos jeunes lévites qui vont entrer dans les rangs de l'armée; ils donneront un bel exemple, et je les félicite de l'honneur qu'ils auront de combattre dans la même arène pour deux causes que la Providence veut inséparables: celle de la religion et celle de la France.

Recevez, etc.

† FERDINAND, CARDINAL DONNET, Archevêque de Bordeaux.

Leçon d'une mère prussienne à son Roi.

Nous appelons l'attention de tous nos lecteurs sur l'admirable lettre qu'on va lire. C'est le cri du cœur et de la conscience de la mère de famille d'outre-Rhin, sympathisant aux douleurs de nos mères de familles françaises, et se joignant à elles pour prophétiser dès aujourd'hui le terrible verdict que le ciel et la terre rendront bientôt contre le roi Guillaume et ses satellites. Cette lettre avait été publiée par un Prussien dans une ville occupée par l'ennemi:

"Rolandreck, 20 octobre 1870.

"Mon bien-aimé Frédéric,

"Il y a déjà longtemps que je n'ai reçu de tes nouvelles; de tous côtés je vois des mères pleurant leurs enfants, des femmes pleurant leurs maris, et je me demande chaque jour si je ne dois pas joindre mes larmes aux leurs. Si tu es encore de ce monde, mon bien-aimé, hâte-toi de m'écrire, de me rassurer, je n'aurai plus qu'à songer à te conserver nos chers petits enfants, qui tous, chaque matin, demandent leur père. Notre aîné déjà, à l'exemple de ses petits camarades, jette à tous propos des imprécations contre le roi, et je n'ose pas l'en empêcher.

"Qu'a donc fait la France au roi Guillaume? que lui avons-nous fait nous-mêmes pour nous rendre aussi malheureux? Ce vilain homme n'a donc pas d'entrailles? Il oublie donc qu'il y a un Dieu, et la reine n'aime donc pas le roi, qu'elle ne cherche point à le détourner de toutes les atrocités qui se commettent; cependant, elle sait le mal que cette guerre entraîne; chaque jour son palais est assailli de pauvres femmes vêtues de noir, de vieillards et d'orphelins, qui viennent demander la paix et du pain.

"Grâce à Dieu, jusqu'à ce jour, nos enfants et moi n'avons encore manqué de rien, mais à quelles conditions! J'ai vendu mes bijoux. Il ne me reste plus que deux objets bien chers: la croix que ma pauvre mère m'a laissée en mourant, et mon anneau de mariage. Quand ces précieux souvenirs auront disparu, que deviendrai-je? Si bientôt tu revenais, j'oublierais tout, et je crois que j'aurais encore la générosité de pardonner au roi le mal qu'il nous fait.

"Il arrive ici une multitude d'objets enlevés aux Français. Je ne sais pas si tout cela est bien légitime; la guerre n'est pas le pillage, n'est pas le vol. Je ne doute pas que tu partages mes sentiments, mon tendre ami; ne te laisse pas aller à toutes ces bassesses. Le langage que je tiens, ton vénéré père, qui aussi est allé en France, en 1814, te le tiendrait, si nous avions encore le bonheur de le posséder.

"Depuis longtemps aussi, nous sommes sans nouvelles de ton beau-frère; sa femme est dans le plus grand chagrin, ses ressources diminuent, et la santé de sa fille, déjà si chétive, me donne de nouvelles inquiétudes. Si vous ne revenez pas bientôt, son père la reverra-t-il?

"Adieu, mon bien-aimé Frédéric, tes chers petits enfants t'envoient leurs plus tendres caresses, et moi je t'embrasse en te disant à bientôt.

"LOUISE."

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 26 décembre 1870.

Le marché monétaire est dans le même état que la semaine dernière. La demande d'escompte est assez bonne, mais les banques ayant des fonds disponibles, la plus grande partie du papier offert est prise. Il se fait très peu de chose au dehors. Le taux de l'intérêt, dans les rues, est de—à 1 par mois les billets de premier ordre, accompagnés d'excellentes garanties collatérales; de 1 à 1 1/4 les billets de commerce de premier ordre, sans garanties collatérales; de 10 à 11 par an le papier hypothécaire No 1, et de 12 à 14 le No 2.

Les messieurs dont les noms suivent ont été élus, aujourd'hui, directeurs de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans: Geo. Urquhart, A. Rochereau, G. W. Babcock, T. Bailly-Blanchard, A. Schreiber, Chas. Lafitte, M. Payro, Placide Forstall, Aug. Reichard, F. Miltenberger, J. Tuyes et W. B. Schmidt. MM. Schreiber et Forstall sont les seuls nouveaux membres; les autres ont été réélus.

L'association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans a élu les directeurs suivants: MM. Chas. Cavanac, Chas. de Ruyter, Léon Haas Jr, E. F. Mioton, W. Agar (en remplacement de L. B. Pothier, décédé), S. Cambor, U. Marinoni, Arthur Peinoy, Ant. Lanata, T. E. Bernard et F. A. Luling.

L'or a ouvert à 110 5/8 à 110 7/8 (sans dépêches de New York) et fermé aux taux d'ouverture. On a vendu $3,000 à 110 1/2, $3,000, $5,000 et $10,000 à 110 5/8, $3,000, $3,000 et $25,000 à 110 3/4, $5,000 à 110 7/8 et $1,000 à 111—Dans l'argent, $500, en demi-piastres américaines, on aurait vendu dans à 109 et $500 à 109 1/4.

Le change étranger a été peu recherché et à légèrement baissé depuis samedi. Les opérations de Sterling comprennent $5,000 118 7/8 à 119, [illegible] et clear à [illegible] [illegible] clear No 1 à 118 1/4, [illegible] à 119 [illegible] de banque à 120 1/4 et [illegible] No 1 à 107 1/2, [illegible] Nous n'avons pas entendu mentionner de ventes de change sur France, mais il doit exister du papier, entre ce qui nous avons apparemment [illegible] francs, en change de commerce à [illegible], à 4.90 1/2. Le Sterling peut être coté à 119 à 119 1/2 le bon commercial à 118 3/4 [illegible] No 1 et clear et 120 à 120 1/2 le change de banque.

Le change américain a été plus ferme. Les banques ont toutes répondu à la demande pour remises (traites sur New-York) à 1/2 d'escompte. Les transactions sont: $10,000, $25,000, $15,000, $25,000, $30,000 et $50,000, de banque, à vue, sur New-York, à 1/4 d'escompte, $30,000 à 7/32, $20,000 de banques, $30,000, $25,000, $25,000 et $25,000, en change de commerce, à 3/16 et $50,000, en change de commerce, à 3/8.

$5000 de checks de banque, en ext. sur New-York, ont changé de mains à 1/4 d'escompte.

On n'a pas annoncé de ventes d'actions de banque. Il a été question de ventes d'actions des Abattoirs à $34, mais nous n'avons rien pu apprendre de positif là-dessus.

$650 de mandats de la police métropolitaine ont été vendus à 86 et $1,500 de nouveaux mandats de l'Etat (petits) à 73 1/4. Les courtiers ont acheté les premiers à 97 à 97 1/2 et les seconds à 71 à 73; ils ont vendu les premiers à 98 et les seconds à 73 à 74.

Les courtiers ont acheté les billets de la ville à 36 à 37 et les ont vendus à 36 à — d'escompte.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Lundi soir, 26 déc. 1870.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 6800 balles prises à des prix plus fortes, le matin, mais subséquemment plus faciles. Nous cotons l'ordinary 12 3/4 à 13 1/4 c, good ordinary 13 3/4 à 14, low middling 14 1/4 à 14 3/8, middling 14 3/4 à 14 7/8, strict middling 15 à — et good middling 15 1/4 à 15 1/2.

Le seul changement des prix de samedi, changement qui figure plus haut, baisse de 1/8 c les bas chiffres du low middling. A l'ouverture, les facteurs se sont montrés exigeants et il s'est fait des ventes à des prix qui se sont alignés avec les hauts chiffres de l'échelle; mais plus tard dans la journée, la demande ayant faibli les détenteurs ont montré des dispositions à faire plus librement face à la demande et ont occasionnellement fait une concession de 1/8 c afin de clore leurs ventes. Partant, quelques courtiers ont coté le low middling à 14 1/4 à 14 3/8, tandis que d'autres ont continué à coter les chiffres antérieurs de 14 3/8 à 14 1/2 c. Nous avons oui parler de ventes à 14 1/2 et 14 3/4 c pour des listes en moyenne et 14 3/4 et 14 7/8 pour le strict. Il s'est fait des demandes de strict middling et de good middling, qui sont assez rares et commandent des prix pleins.

Les recettes, proprement dites, depuis samedi soir ont embrassé 11157 bal. contre 11137 l'an dernier, faisant un total depuis vendredi soir de 21,884 balles contre 15768 dans le même laps de temps la semaine dernière et 20793 l'an dernier, et depuis le 31 aout 476741 balles contre 423025 balles l'an dernier.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1 sept. 1870, bal		20096
Arriv. dep. le dern. état	11700	
Arrivé précédemm	503044	514644
		535340
Expédié aujourd'hui	0000	
Expédié précédemment	344271	344271
tock en mains et à bord		191069

FRET—Le taux du fret est stable, ferme et la demande de capacités pour le transport du coton sont bonnes. Excepté le coton il ne s'exporte que peu de chose; coton sur steamer pour Liverpool 1 d, sur voiliers 3/4 d, pr Brême, sur voilier 11/16d, pour Amsterdam, sur voiliers 11/16 d, pr Anvers, sur voiliers 11/16 d, pr Hambourg, sur voiliers 11/16 d: pr Gênes, sur voilier 1 3/8 c la liv; pour New York, sur vapeurs 1— c; pour Philadelphie 1 — c: mélasse sur vapeurs pour New York $3; sucre pour do $0.

SUCRE—Les recettes, ce matin se sont bornées à 1136 boucauts. Le marché est calme et sans stabilité et les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 600 boucauts, écoulés sur la base de 6 à 6 1/4 c pour l'inférieur; 6 3/4 à 7 1/4 c pour le commun; 8 à 8 1/4 c. pour le fair, 8 3/4 à 8 7/8 c pour le good fair, 8 3/4 à 9 1/4 pour le fully fair, 9 3/4 à 10 c pour le prime; 7 1/2 à 10 c pour le centrifuge, 10 3/4 à 11 3/4 c pour le jaune clarifié, 11 1/2 à 13 c pour le blanc.

MÉLASSE—Reçu aujourd'hui 2000 barils; la demande continue à être active, les prix fermes. Presque tous les envois arrivés sur notre marché se sont vendus à 25 à 30— cts pour l'inférieure et la centrifuge, 40 à 50 pour la commune, 52 à 55 c pour la belle, 55 à 58 cts pour la prime, 59 à 60 cts pour la strictement prime et à 61 c pour la choisie.

FARINE—Le marché a été inactif aujourd'hui et les principales ventes se sont bornées à 200 barils de triple extra à $6 25, 100 do à $6 55 et 82 d'extra de choix à $7. La superfine est tenue $5 75, la double extra à $5 90 à 6.

MAIS—Est en bonne demande à peu près aux prix antérieurs; ventes de 7000 sacs dont 800 de blanc, 1300 de blanc et jaune, 2000 et 1400 de jaune à 67c, 100 et 600 de blanc et 800 de jaune à 68 c le boisseau.

AVOINE—Calme, mais ferme. Vente d'environ 636 sacs dont 100 et 350 à 53 c, 86 et 100 do à 55 c le boisseau de St Louis.

SON—Le son est calme à $1 25 à 1 30 les cent livres.

FOIN—Le stock au débarcadère est faible; vente de 50 balles de prime de l'Ouest à $27 50 et 50 de choix à $28 le tonneau.

PORC—Samedi dernier, mais on ne l'avait pas rapporté—100 barils de mess se sont vendus à $22 50. Aujourd'hui vente de 10 barils de mess à $22, 10 do à $22 25 et 10 do à 22 50 le baril.

VIANDE SALÉE A SEC—18 barriques d'épaules se sont vendues en lots à 8 1/4 cts l'article est coté à 8 1/4 c la livre, jambons 11 1/2 à 13 c.

BACON—Les cotés désossés sont cotés à 13 1/2 c, les cotés clear ribbed 13 c, les jambons curés au sucre 19 à 23 c. Il n'y a pas d'épaules ici.

SAINDOUX—Un lot de 50 tierçons de packers s'est vendu à 12 1/4 c. L'article en tierçons est coté à 11 1/2 à 12 1/4 c, en barillet 13 1/2 à 14 c.

BREAKFAST BACON — L'article se vend 18 à 19 c pour celui de l'Ouest et pour celui du Nord.

BEURRE—La demande de grades de choix est stable et les prix n'ont pas changé et les qualités inférieures abondent et sont négligées. Nous continuons à coter le choix du Nord 42 à 44 c, commun de 30 à 34 c, choix de l'Ouest 30 à 32, inférieur 16 à 22 la livre.

VOLAILLE—Les poules se vendent au débarcadère $3 à 5 la douzaine, les oies $9 à $11 et les dindes $18 à $24 la douzaine. Les œufs abondent et sont calmes à 30 à 25 c la douzaine d'œufs de l'Ouest conservés dans de la chaux et les frais 35 c.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle Orléans, 27 décembre 1870.

Arrivé, hier—185 bœufs du Texas, 73 veaux et veaux d'un an, 219 cochons, 258 moutons.

Vendu — 282 bœufs du Texas, 272 veaux et veaux d'un an, 273 cochons, 250 moutons.

A vendre — 584 bœufs du Texas, 384 veaux et veaux d'un an, 909 cochons, 2053 moutons, 24 vaches à lait.

Bœufs du Texas, bouffe en masse,				
1re qualité, par livre nette	[illegible]	à	[illegible]	
Bœufs du Texas, choix, par tête	50 00	à	55 00	
Bœufs du Texas, 1re qlt, par tête	40 00	à	45 00	
Bœufs du Texas, 2e qlt, par tête	25 00	à	35 00	
Bœufs du Texas, 3e qlt, par tête	18 00	à	24 00	
Cochons par livre, gr	—	à	—	
Cochons (Stock) par tête gr	7 00	à	9 25	
Moutons, 1re qlt, par tête	5 00	à	7 00	
Moutons, 2de qlt, par tête	3 00	à	4 00	
Moutons, 3me qlt, par tête	2 00	à	2 50	
Vaches à lait, de choix, par tête	100 00	à	110 00	
Vaches à lait, 2de qlt, par tête	60 00	à	80 00	
Vaches du Texas, avec veaux par tête	—	à	—	
Veaux de lait par tête	8 00	à	12 00	
Veaux d'un an par tête	10 00	à	12 00	
Chèvres, par tête	1 50	à	4 00	

MAISON

T. MOREAU,

127 & 129....RUE ROYALE....127 & 129

Coin Toulouse.

OUVERTURE

— DE LA —

GRANDE EXPOSITION ANNUELLE,

LE JEUDI, 15 DÉCEMBRE 1870.

Cette maison, surmontant toutes les difficultés causées par la guerre en France, a réussi à compléter son GRAND ASSORTIMENT ANNUEL d'articles toujours plus beaux et plus variés; en:

JOUETS D'ENFANTS

— ET —

ARTICLES DE FANTAISIE

Pour CADEAUX DE NOEL et du Jour de l'AN.

Les clients et le public en général sont très respectueusement invités à visiter L'EXPOSITION de tous ces articles, dont les PRIX sont comme par le passé DES PLUS MODÉRÉS.

14 dec—1m 31.

SHOO FLY! SHOO FLY!

E. DELERY,

GROCERIE—18, Rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon, a l'honneur d'annoncer aux familles qu'il vient de recevoir de Cincinnati un assortiment de SHOO FLY de 10, 25 et 50 cts. Les petits objets de fantaisie—celles de 25 cts une montre sur chaque quatre grosses—ceux de 50 cts [illegible] de 25 cts à 50.

M. E. DELERY profite de l'occasion pour faire savoir au public qu'il a un assortiment complet de LIQUEURS FINES, DE VIN PUR pour famille, à $5 la douzaine de bouteilles. 22 déc—1f

Viande de Bœuf. Viande de Bœuf.

VIANDE DE BŒUF, de Texas, qualité de choix, garantie égale à n'importe quelle viande du Nord ou de l'Ouest—constamment en magasin et à vendre, en quantité au gré des acheteurs, par

E. K. CONVERSE & Co., Au No 84 de la rue des Magasins.

22 déc—6f

CHANGEMENT DE LOCAL.

Pension Française.

MME DENISE a transféré sa PENSION, du No 42 rue Bourbon, au No 197 rue Bienville.

Prix, par jour (y compris vin et chambre)......$2.
par semaine (pension régulière)......$8.

PACKWOOD & BROTHER

Ancien magasin Nos 95 & 97 de la rue du Camp,

Marchands de Groceries EN GROS ET EN DÉTAIL — ET — IMPORTATEURS DE VINS, LIQUEURS ET ALES.

Ont constamment les meilleurs articles français, allemands, anglais et américains pour les familles.

Ils livrent les marchandises sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville.

— Et — remplissent avec soin les ordres de la campagne

4 déc—1m

Théâtres, Concerts, Bals, &c.

THEATRE DE L'OPERA.

E. CALABRESI........DIRECTEUR.

MARDI, 27 DECEMBRE, Deuxième représentation de

La Reine de Chypre,

Grand opéra en 5 actes, d'Halevy. Au 1er, 2me et 4me actes—Grand Divertissement.

☞ Les portes seront ouvertes à 6 1/2 heures et la représentation commencera à 7 heures précises.

☞ Le Contrôle est ouvert tous les jours de 8 heures A. M. à 4 heures P. M.

Jeudi, 29 Déc.—Première représentation de ROBERT-LE-DIABLE. Grand opéra en 5 actes, de Meyerbeer.

☞ On peut se procurer des billets de l'Opéra au magasin de Musique de M. Grünewald, No 129, rue du Canal. 27 déc—

Académie de Musique.

SPALDING, BIDWELL & McDONOUGH, Propriétaires.

La Gaieté Comique.

GROUPE DE SPÉCIALITÉS. 30 Acteurs dans tous les genres d'amusements. — Avec la vraie — TROUPE BURLESQUE, Composée de 20 artistes de talent et bien connus

Ce spectacle commencera par DES SCENES ATTRAYANTES, Et sera terminé par la Pantomime de ROBINSON CRUSOE.

27 déc—

Académie de Musique.

SPALDING, BIDWELL & McDONOUGH.

LUNDI, 26 décembre 1870.

Cinquième matinée annuelle à cadeaux. 5000 JOLIS JOUETS.

COMPAGNIE SOUBLE — Burlesque et Pantomimes.

A LA MATINÉE—Dernière représentation de ROBINSON CRUSOÉ,

Et VENDREDI, [illegible] des Iles Cannibales, pantomime

25 déc—

[illegible] St-C[illegible].

GRANDE FETE DE NOEL.

Début de la célèbre

TROUPE LYDIA THOMPSON,

Composée de
Mlle ELIZA WEATHERSBY,
Mlle MINNIE WALTON,
Mlle LOUISE ARNOTT,
Mlle LIZZIE KELSEY,
Mlle KATE HEATHCOTE,
Mlle JENNIE WHEATLEIGH
Mr. W. B. CAHILL,
Mr. MOSE FISKE,
M. J. W. BENTON,
Chef d'orchestre ....Mr. FRED LYSTER.
Direction de Mr. ALEX. HENDERSON.

Jour de la NOEL, DIMANCHE, 25 décembre, Tous les soirs de la semaine.

Représentation, SAMEDI, 31 décembre, à midi. PARIS, ou La Pomme de Discorde, Pièce comique en deux actes, Dans laquelle figure toute la troupe.

On peut retenir des places six jours d'avance. 24déc—

66 1/2 Rue St.-Charles 66 1/2.

AU PREMIER. VENDREDI 23, DES MERVEILLES DU OUACHITA! Pour la première fois Curiosités vivantes de l'espèce humaine. Le père et la NÉGRESSE TACHETÉE. Et le petit enfant tacheté. La mère et ses deux jumeaux Albinos. On annoncera le jour de l'exposition.

☞ L'attention des médecins et des hommes de science est appelée sur ces merveilles.

☞ Les dames et les enfants peuvent visiter l'établissement en toute sureté.

☞ L'argent sera remboursé aux visiteurs si ce ne sont pas des merveilles.

Prix d'entrée.........50 cents

RODASALL, BROWN & CO., Propriétaires.

20 déc—1m

TROISIEME BAL ANNUEL.

Grand Bal Paré et Masqué.

— DU —

CONCLAVE ETNA No. 15,

S.·. W.·. M.·.

Au profit de la "Caisse de Secours."

LE MARDI SOIR, 24 JANVIER 1871.

Au Odd Fellows' Hall.

COMITÉ D'ARRANGEMENTS:
Wm. E. Fitzgerald, Président.
John G. Guérin, H. Dupre,
Martin Bihli, C. Weinsbaar, Jr,
J. Bradford Williams.

COMMISSAIRES:
John G. Guérin, Président.
Thomas Taquino, Anatole A. Ker,
Henry Dupre, Paul Lacoste,
Robt. E. Hamond, M. Laudner,
Marcellus Bannister, G. C. Evans,
Leon Irwin, P. N. Benachi,
Louis Kuntz, E. R. Hogan,
George C. Norcross, C. F. Schnell,
Ossian F. Peck, Geo. H. Tardy

Prix du Billet............Trois Piastres.

25 déc—1m—1(2)

Société Française d'Assistance Mutuelle de la ville de Jefferson (Lac.)

Bal Paré et Masqué

Au profit de l'Association le 31 décembre 1870, au Union-Hall, encoignure Troisième et Magasins.

Directeurs:
J. M. REY, PAUL ESTEBEN,
Gme MAYLIÉ, O. M. REDON.

Comité d'Admission:
Dr. Etienne Melon, O. M. Redon,
Silvain Vergez, Louis Vignes,
Louis Soulé, Bernard Cazères.
Eug. Louis Lohec,

Comité de Réception:
Dr. Emile L'Estrade, Dr. Etienne Melon,
A. Cazabat, Pre. Artigues,
Jean Moulaur, Jean Casebonne,
Eug. Louis Lohec, Pierre Gendre.

Commissaires de Bal:
J. M. Rey, Paul Esteben,
Gme Maylié, Prosper Beyris,
O. M. Redon, Léon Redon,
Joseph Cailliot, Louis Vignes,
Silvain Vergez, Bernard Cazères,
Jean Moulaur, Joseph Pichot,
Prix du billet........$2 00

☞ On peut se procurer des billets d'invitation pour dames en s'adressant à:
O. M. Redon, 121, rue Rousseau;
Dr. E. Melon, encoignure Sixième et Tchoupitoulas;
Silvain Vergez, au marché Poydras;
Louis Vignes, au marché Magasins;
Louis Soulé, au marché Français;
Bernard Cazères, aux Casernes;
Eug. Louis Lohec, encoignure Tolédano et Magasins.

Les propositions pour le restaurant, la buvette et le vestiaire devront être adressées, d'ici au 25 décembre au Comité suivant:
Jean Moulaur, encoignure Louisiana Avenue et Tchoupitoulas;
Jean Casebonne, encoignure Tolédano et Magasins;
Pierre Gendre, encoignure Magasins et Peniston;
Prosper Beyris, encoignure Louisiana Avenue et Chipewa.

Bals Masques

— A —

L'HOTEL ST-LOUIS.

UNE série de six grands bals parés et masqués sera donnée, dans la vaste salle de l'Hôtel St-Louis, comme suit:
Le SAMEDI, 31 décembre, veille du 1er de l'An,
Le SAMEDI, 14 janvier,
Le SAMEDI, 28 janvier,
Le SAMEDI, 11 février,
Le MARDI-GRAS, 21 février,
A LA ST-JOSEPH, 18 mars.

Ces bals seront la suite des grands bals donnés, chaque année, au Théâtre de l'Opéra, où l'ordre et le décorum les a rendus si justement populaires.

Le magnifique corps de musiciens de Jaeger a été engagé pour toute la série.

L'entrée de la salle de bal est par la rue Royale, juste au-dessous de l'encoignure St-Louis.

Les portes s'ouvriront à 9 heures du soir et les bals commenceront à 10 heures.

Prix du billet—Pour les messieurs, $2.—Pour les dames, gratis.

On peut se procurer des billets, le soir de chaque bal, à la porte, ou à la confiserie Dumontell, coin Canal et Bourbon. 14 déc—

153.....Dr. CRANE.....153

INSTITUT DE MÉDECINE—Pour la Consomption, les Scrofules, le Cancer, le Catharre, l'Asthme, les Maux d'Yeux et d'Oreilles, toutes les affections chroniques et, les maladies de femmes. Rue St. Charles, No 153, entre les rues Lafayette et Girod. Le Dr. Crane est le fondateur de l'Hôpital Brompton, pour le traitement de l'inhalation, en Amérique. Heures de consultation, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

☞ Le Dr Crane délivre une série de lectures sur la consomption et le traitement des maladies tous les MERCREDIS soir à 7 1/2 heures au Lyceum (City Hall). 29 nov—6 m.

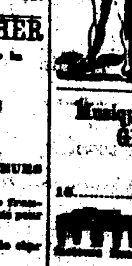

Costumes, Dominos,

Etc., Etc., Pour Bals et Soirées.

Mme GROUX,

98....CONTI....98.

Costumière de l'Opéra, a TOUJOURS en magasin un grand assortiment de Costumes, Masques et Dominos, confectionnés avec les plus riches étoffes et les plus grande solidité.

PRIX MODÉRÉS.

Premier magasin en venant par la rue Dauphine.

29nov—3m 19 mars

Musique. Pianos.

GRAND RABAIS.

M. ELIE,

16....RUE ROYALE.........16.

A toujours en magasin un grand assortiment de pianos des meilleures fabriques, Knabe, Pleyel [illegible], instruments de musique, cordes, etc., ainsi qu'un grand choix de musique. Accord et réparation de pianos

Prix très réduits. 22 mai—1an

ECONOMISEZ $20.

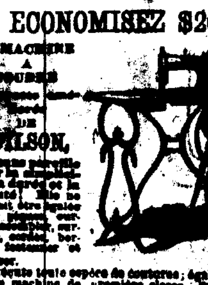

LA MACHINE A COUDRE [illegible] DE WILSON,

[illegible] la simplicité, la durabilité et la beauté. Elle ne saurait être égalée [illegible], ourler, border, festonner et broder.

Exécute toute espèce de couture; égale à toute autre machine de première classe. Prix, $45. Conditions faciles.

On demande des agents pour tous les comtés et toutes les paroisses du Sud.

Pour les circulaires et échantillons de couture, s'adresser à WILSON S. M. Co.

Agents généraux du Sud, [illegible], H. TRUE & Co., [illegible]

4 déc—[illegible]—1m

C. H. ZIMMERMANN & Co,

Aux Nos 94 et 96 de la rue du Canal,

REÇOIVENT, en ce moment, un choix complet de

Bracelets "Band"
Boucles d'oreilles,
Bijoux de mosaïque,
Médaillons émaillés,
Médailles et
Rosaires catholiques,
en or et en argent,
Argenterie riche
en cabaret, et
Services,
Orfèvrerie Alfénide et
Christofle,
Coutellerie de table,
à manches ivoire
et nacre.

Ils réparent et émaillent les bijoux et remontent les diamants.

Réparation de montres et de régulateurs.

Tous les employés de la maison parlent le français et tous les articles sont pleinement garantis.

[illegible]

COSTUMES,

Masques et Dominos, POUR BALS ET SOIRÉES.

Mme ALABAU,

91....CONTI....91

Vient de recevoir, par le dernier steamer, un grand assortiment de Costumes, Masques et Dominos très bien faits, confectionnés par le premier costumier de Paris. Il y en a pour tous les goûts et pour tous les prix.

Ne vous trompez pas de magasin. 29 nov—on 19 mars

MR. L. BERNIARD, bijoutier, établi depuis 20 ans, rue Bourbon, No 145, se retirant entièrement des affaires, offre à vendre toutes ses marchandises au-dessous du prix coûtant: Argenterie, bijouterie, horlogerie française et américaine, le tout parfaitement garanti. Il engage les personnes qui désirent faire des cadeaux pour les fêtes, à profiter du bon marché. Dans les premiers jours de janvier il fera vendre à l'encan la balance de ses marchandises sans aucune réserve.

Il fait en outre à sa clientèle et au public en général que son fils, JULES BERNIARD, continuera dans le même endroit, à faire toute espèce d'ouvrages de bijouterie et de raccommodages, à très bas prix. [illegible]—1m.

G. W. DUNBAR & SON,

10, 12 et 14...RUE St-LOUIS...10, 12 et 14

NOUVELLE-ORLÉANS,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

de toute espèce de

LIQUEURS FRANÇAISES,

ANISETTE, CURAÇAO, MARASCHINO;

FIGUES DE LA LOUISIANE.

FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS, qui ont remporté les prix.

24 déc—[illegible]

SAISON D'AUTOMNE.

LEON GODCHAUX,

81 ET 83...RUE DU CANAL...81 ET 83

Et Nos 213, 215 et 217, rue de la Vieille-Levée.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS, LINGE DE DESSOUS, CHAPEAUX.

Un assortiment considérable et des mieux choisis,

POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.

De grandes améliorations ont été faites dans notre manufacture qui est à même de fournir aujourd'hui des vêtements confectionnés dont l'élégance de la coupe et la solidité du travail ne le cèdent en rien à ceux fournis par les premiers tailleurs.

NOTA—Nous offrons au public un vêtement entièrement nouveau, le DERBY, remarquable par son élégance et qui aura certainement le plus recherché et le mieux porté de la saison.

11sept—

Machines à clarifier le jus de canne à sucre, "Jourdan's Patent"

A VENDRE d'une à dix huit, à très bon marché par M. PESANT, No 5 rue Carondelet.

9 nov—2 m

Tables à Billiard "Phelan's" COMPLETES.

A vendre d'une à six à très bon marché par—M. PESANT, No 5, rue Carondelet.

9 nov—2m

FUSILS. FUSILS.

Les soussignés ont en magasin, et reçoivent en ce moment, un magnifique assortiment de FUSILS des meilleures fabriques anglaises et françaises, qu'ils vendent à des prix très modérés.

OEHMICHEN & POTHIER, encoignure Bienville et Vieille-Levée.

8 déc—1m

Propriétés à vendre et à louer.

A Vendre,

GROCERIES — LE FONDS, les installations (ainsi que la Bâtisse) d'une GROCERIE située dans un des meilleurs quartiers du Quatrième District et qui fait de bonnes affaires au comptant. S'adresser à Davis & Freret, No 36 de la rue St. Charles, ou au No 165 de la rue Première, entre les rues Constance et Laurel, de 3 à 5 heures de l'après-midi. 16 déc—1m dim mar jeud

A VENDRE.

La grande habitation au criée connue sous le nom de OLIVER & WOGAN PLACE, située sur le bayou Terre-aux-Bœufs, dans la paroisse St-Bernard, [illegible] arpents de face et 40 arpents de profondeur de chaque côté du dit bayou, ayant environ 2,200 arpents, dont 800 sont cultivables et le reste en cyprières. Il y a, en ce moment, sur la plantation, 140 arpents de plant de cannes et 160 arpents de souches de rejetons de cannes de 160 arpents de souches [illegible] tout ce qu'il faut pour faire une grande récolte: une grande écurie pour 60 mulets; une grande maison d'économie; un grand magasin à maïs et d'autres dépendances; 12 cabanes à nègres; 26 mulets, 1 paire de bœufs de tir, tous les instruments aratoires nécessaires, 6 charrettes à cannes et 4 charrettes à bois. L'habitation sera livrée le 1er janvier 1871, avec assez de plant de cannes pour planter 100 arpents et autant que l'acquéreur voudra en acheter au prix courant du marché, s'il le demande à temps. La propriété est à l'abri des inondations du fleuve Mississipi et la terre est comme étant aussi fertile qu'aucune des terres de l'Etat. Pour le prix et les conditions, s'adresser à WM. H. VERDENBURG, Au No 80 de la rue Peters.

6 déc—1m

Maison à Louer.

La MAISON No 219, rue Remparts, entre Quartier et Esplanade. Possession en sera donnée le 1er janvier. S'adresser à J. AVET, No 124, rue Gravier.

24 déc—6f

A LOUER.

Cette charmante résidence à deux étages située rue de l'Esplanade No 132, près l'encoignure Remparts. S'adresser à C. COUTEUX, 51 rue de Chartres, encoignure Douane.

11 déc—

A VENDRE (bonne affaire garantie), le bail, les animaux et les effets mobiliers d'une HABITATION SUCRIÈRE de première classe, 300 acres dont 165 en culture de cannes à sucre; il y a suffisamment de souches et de plants pour 300 acres. La terre est bien entourée et étanchée par des fossés; les bâtiments sont des plus beaux de l'Etat, et il y a tous les instruments aratoires nécessaires. On peut faire de bonnes affaires et réaliser un profit net de de 25 pour cent. Le prix est de $20,000 et les termes de payement faciles. Pour plus amples informations s'adresser à Davis & Freret, au No 36 St.-Charles, au Mascula Hall.

24 déc—24,25,27,31—1 et 3 janv.

A Vendre.

UNE MAISON formant l'encoignure des rues Claiborne et Kerlerec, côté Sud—No. 204. La maison est en brique, bâtie entre poteaux, couverte en ardoise, établie en ciment, voûtée de tous côtés, et séparée de deux; ayant quatre appartements en bas et quatre en haut, mansardes, avec cabinets, dépense, galeries et bassins, hangar, etc.

La cuisine est composée de deux appartements en bas, avec deux cheminées et deux en haut, bâtie comme la maison.

Le terrain a soixante-quatre pieds de face sur la rue Claiborne, avec arbres fruitiers, sur cent pieds de profondeur sur la rue Kerlerec. Pour les détails s'adresser sur la propriété.

JE VENDRAI, à l'enchère publique, à Buras, rive droite du fleuve Mississippi, à environ 60 milles au-dessous de la ville, le 13 février 1871, à midi ou à 1 heure de l'après-midi, la propriété dont le nom des bateaux: [illegible] maison, magasin, animaux et instruments aratoires; plus de 130 orangers.

S. SOLOMON.

Pour plus de détails, s'adresser à Rampage, au No 5 de la rue Vieille-Levée, Magasins.

5 déc—1m

A LOUER—DEUX BELLES MAISONS en briques, qui viennent d'être réparées et peintes à neuf, ayant chacune 7 pièces, situées rue St.-André, près la rue Magasin, au No 21 de la rue Prytanée, près le coin Joséphine. On les louera à bas prix. Possession immédiate. S'adresser à

R. COMERY, au coin des rues Canal et Dryades.

déc—en lavjan.

A Louer,

Une belle résidence à étages, et ses dépendances, avec cour et jardin, avec eau et water-works, [illegible] situé dans le faubourg Tremé. S'adresser rue Royale, No. 174.

A Louer.

Une maison à trois étages, située rue [illegible] S'adresser à J. PÉRAT.

[illegible]

Dr. VINEY, (De la Faculté de Paris.) 165...[illegible]

Consultations de 9 à 10 heures A. M. Office 165 rue Bienville. Traitement spécial des maladies de femmes. [illegible]

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.

A. ROCHEREAU & CO.,

COMMISSION MERCHANTS,

Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.

20 fév—1an...16 & 18.......ST-LOUIS STREET.......16 & 18

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Incorporée le 17 août 1868.

CHAS. T. HOWARD.........Président

Loterie de Numéros Simples.

[illegible] COMBINAISON. 20,000 [illegible] SEULEMENT.

GROS LOT - - - - - - $50,000

CLASSE B.

Tirage, le SAMEDI, [illegible] 1870, à la Nlle-Orléans. HOWARD, SIMMONS & Co........Contracteurs

— PLAN —

20,000 billets—Prix du billet: $10 seulement

[illegible]

Billets entiers: $10—coupons en proportion. Lots payables en plein, sans déduction. Les ordres doivent être adressés à

CHAS. T. HOWARD, Président, Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

Envoyez un mandat sur la Poste ou enregistrez votre lettre.

Médicaments.

Le Meilleur Sirop du Monde CONTRE LE RHUME

Est celui qui est à la fois efficace, agréable et bon marché.

Le SIROP PECTORAL BALSAMIQUE de Ducongé remplit toutes ces conditions.

1o—Il est si agréable au goût que même les enfants le prennent avec plaisir.

2o—Grâce à sa composition particulière, il ne fermente jamais, et on peut l'employer en toute sureté jusqu'à la dernière goutte, ce qui est une grande économie.

3o—Enfin—et ce n'est pas la moindre de ses qualités—tous ceux qui ont eu l'occasion d'en faire usage, depuis trente ans, en reconnaissent l'incontestable supériorité pour la guérison des Rhumes, Toux, Catarrhes, Bronchites, Crachement de sang, Maux de gorge et Coqueluche.

Essayez-en et vous serez convaincus.

F. F. DUCONGÉ, Propriétaire, 90 rue de Chartres.

A vendre par Wheelock, Finlay & co.; Ball, Lyons & Co; E. J. Hart & Co.; Frederickson & Hartz; E. Montrouzo; H. Carius; D. Sievers; L. Batcheler; F. Marthe et d'autres pharmaciens.

17 nov—[illegible]

BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS

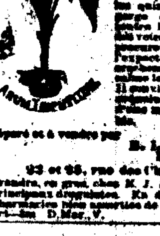

Le Baume Pectoral aux navets indiens guérit radicalement les toux les plus opiniâtres, les bronchites, les catarrhes, les phthisies pulmonaires, les oppressions, les palpitations [illegible], la coqueluche [illegible], les affections de poitrine, etc. Il facilite l'expectoration, arrête les crachements de sang et calme les accès d'asthme. On ne saurait donc conseiller trop fortement l'usage de ce remède qu'il soulage toujours [illegible].

Préparé et à vendre par E. LAPLACE, Pharmacien, 93 et 95, rue des Champs-Elysées.

A vendre, en gros, chez E. J. HART & Cie, et les principaux droguistes. En détail dans toutes les pharmacies bien assorties de la ville.

[illegible]

DIPLOME D'HONNEUR décerné à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, en 1869.

Médaille d'argent à la foire de la Louisiane—1870.

AMERICAN

AROMATIC BITTER CORDIAL

— OU —

Amer Toni-Aromatique

PRÉPARÉ PAR A. A. PEYCHAUD.

CES deux Amers, le premier à prendre par mélange avec quel [illegible] que ce soit [illegible], le second tout préparé à prendre pur, ont bien pour but de prévenir le mélange inconsidéré, que le public pour prévenir toute sorte. Ils ont une action sure, gardant leur qualité et remplissant à l'effet de ce qui se relève [illegible] par [illegible] et les meilleurs estomacs de la nuit. [illegible]

N. B. L'American Bitter peut se prendre pur et l'on verra qu'il n'est pas moins agréable [illegible].

A vendre par E. MONTEUX, Droguiste, Coin Chartres et Bienville.

Et par les principaux droguistes et marchands de groceries. 23 mars—1an Dim Mer Vend

Remèdes du Dr Richau

N'employez que ces remèdes et vous ferez une économie de temps et d'argent; vous conserverez la santé.

$1,000 de récompense à quiconque prouvera leur insuccès dans un cas quelconque.

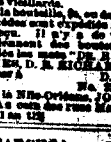

LE BAUME No 1 DU Dr. RICHAU guérit des ulcères, des maux de gorge et de bouche, des maux d'yeux, des maladies de la peau et du cuir chevelu, des scrofules, etc. Il chasse le mercure du sang, qu'il purifie.

LE BAUME No 2 DU Dr RICHAU guérit des affections mercurielles et des rhumatismes.

Prix de l'un ou de l'autre, $1 la bouteille ou deux bouteilles pour $5.

L'ANTIDOTE DU Dr. RICHAU guérit radicalement toutes les affections des voies urinaires. Prix, $3 la bouteille.

L'ELIXIR D'AMOUR DU Dr. RICHAU guérit radicalement des faiblesses des nerfs et de faiblesses générales chez les jeunes personnes et chez les vieillards.

Prix de la bouteille, $5, ou deux bouteilles pour $9. Les remèdes sont expédiés aussitôt que le prix en est reçu. Il y a des contrefaçons que contiennent des flacons [illegible]. Demandez les noms "DR RICHAU'S GOLDEN REMEDIES, D. B. RICHARDS, sole proprietor." S'adresser à D. B. RICHARDS, No. 228 Varick st, N. Y.

Agent à la Nlle-Orléans, JOHN FLEMING, Au coin des rues Magasins et Nelson.

22 juin—1 an 1(2)

BON MARCHE! BON MARCHÉ!

Grande réduction de prix sur un immense Stock de Marchandises Sèches

— Chez —

PEPIN & TURCOTTE

186.........CANAL.........186

Maison Blanche, Encoignure Burgundy.

NOUS annonçons à nos amis et au public en général que nous mettrons en vente, à partir de LUNDI PROCHAIN, 21 novembre, tout notre IMMENSE STOCK DE MARCHANDISES SÈCHES DE SAISON, provenant directement de New York, à une réduction de 25 o/o. Les personnes qui ont besoin de marchandises sèches sont invitées à venir examiner notre Stock, afin de se convaincre de la réalité de notre annonce. Nous appelons l'attention sur les articles suivants:

Magnifiques soieries à fleurs, 25 p. de larges à $1 75.
Magnifique soie japonaise de $1 25
Magnifique soie noire de [illegible]
Magnifique popeline d'Irlande do [illegible]
Magnifique popeline écossaise do [illegible]
Magnifiques mérinos français de toutes couleurs et à tous prix.
Drap Impératrice, Reps, Biarritz, etc.
Articles de deuil tels que Etamines, Bombazines, Tamise, Cachemire, Popelines, Mérinos, Mousseline laine, Alpaca, etc.
Articles blancs tels que Toiles d'Irlande pour chemises, draps, taies d'oreillers; Damassé à 1/4, 5/4, 6/4 et 8/4; Serviettes, Services de table etc.
Articles pour meubles tels que Reps laine, Reps laine et soie, Damas laine, Indiennes à meubles, imprimés français, à 25 cts dits Perse.
500 magnifiques Arabes nouveau genre, depuis $3 et au-dessus.
Magnifique Jackets Saratoga, Franklin et impérial en tricot, pour dames et enfants, de toutes grandeurs et à tous prix.
Couvertures coton noire et en flanelle, pour dames et enfants.
Châles tartan, et Châles cachemire, longs, brochés, à tous prix.
Rideaux brodés, en dentelle et en mousseline.
Dentelle de Nottingham pour rideaux, à tous prix et de toute largeur.
Articles de Bonneterie, Bas en coton et en laine, allemands, anglais et français, pour dames et enfants, de toutes grandeurs et à tous prix.
Chemises en coton et laine, pour hommes et enfants.
Mouchoirs batiste brodés et garnis en dentelle, dite unie à carreaux.
— Aussi —
Un grand stock de marchandises d'habitation.
300 pièces de coton blanches et à carreaux, reçues [illegible].
50 pièces de "Window Shades" pour portes et châssis, à tous prix.
PEPIN & TURCOTTE.
21 nov—1 m. D. Mer. J.

TRANSPORT DE MAGASIN.

SAML BARNES,

Marchand de pommes de terre, oignons et fruits, A transféré son magasin aux Nos 41 rue Front et 43 rue Fulton, Entre les rues Poydras et Gravier. Les ordres y sont promptement remplis. [illegible]—1m

Changement de domicile.

Le public est informé que j'ai transporté au No [illegible] de la rue du Canal mon magasin de [illegible] de chaussures, ci-devant No 180, même rue.

Mon nouvel établissement étant beaucoup plus vaste que l'ancien, je puis employer un nombre d'ouvriers suffisant pour faire en mesure d'entreprendre les ouvrages qui me sont confiés, avec rapidité, et d'entretenir constamment de mes [illegible], un assortiment complet de Bottes, Chaussures, Bottines-Guêtres pour dames.

Je puis céder toute concurrence.

J. C. NORWOOD.

Fabricant et marchand de Bottes et Chaussures, [illegible] rue du Canal, No [illegible].

27 nov—1m

BANQUE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, 24 décembre 1870.

L'ÉLECTION annuelle de douze Directeurs de cette Banque sera tenue au local de la banque, au coin des rues du Canal et Passage de la Bourse, le LUNDI, 9 janvier 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

24 déc—au 9 jv MJS. P. AUGUSTIN, Caissier.

Bureau de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet,

Nlle-Orléans, 15 décembre 1870.

AVIS—Une élection de neuf Directeurs de cette Compagnie, devant servir pendant un an à partir du 12 février prochain, sera tenue à ce bureau, No. 16, rue Carondelet, le LUNDI, 16 de JANVIER PROCHAIN, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. EMILE BOUNY, Secrétaire.

16déc—15ps au 16 janv

Banque d'Amérique.

Nlle-Orléans, 22 décembre 1870.

A L'ÉLECTION annuelle qui a eu lieu hier, les personnes dont les noms suivent ont été réélus, à l'unanimité, Directeurs de cette institution, pour l'année:

A. M. FORTIER,
W. B. SCHMIDT,
C. J. LEEDS,
H. PATJO,
J. L. FERNANDEZ,
F. W. TILTON,
A. J. ADAMS,
F. PUIG,
F. HASPERO,
[illegible],
F. CAULFIELD,
ANT. GIRAUD,
DAVID JAMISON,

Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, Mr. AM. FORTIER a été réélu président à l'unanimité. J. R. PASCAL, Caissier.

[illegible]

Banque du Peuple.

Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1870.

LE 19 du courant, à une réunion des actionnaires de cette Banque, les messieurs dont les noms suivent ont été élus, à l'unanimité, Directeurs de cette Banque, pour l'année:

R. J. DAVIS, A. SOCOLA,
JOSEPH DAVID, A. BREWIN,
G. W. DUNBAR, F. JAUFFROID,
RICHARD ENGLAND, J. K. GOURDAIN,
N. A. LLAMBIAS.

Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. R. J. Davis a été réélu Président, à l'unanimité.

C. KERR, Caissier.

23 déc—6f

$3000 de Récompense.

LA susdite récompense sera payée pour l'arrestation et l'emprisonnement, à la Nouvelle-Orléans, de Clayton & Williams, qui se sont dernièrement rendus coupables de faux au préjudice des banques de cette ville.

BANQUE DES CITOYENS,
BANQUE DU CANAL,
BANQUE D'AMÉRIQUE.

Nlle-Orléans, 14 décembre 1870. 16 déc—1m

Bureaux de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.

Nlle-Orléans, Lne., 26 décembre 1870.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de cinq pour cent, qui sera payé à dater du 29 janvier 1871.

26 déc—1sf P. McBRIDE, Secrétaire.

Tchefuncta Paper Mill Company.

DES listes de souscriptions pour la formation de cette compagnie sont ouvertes chez MM. A. ROCHEREAU & Co, 16 et 18 rue St Louis et Duc & Gaines, Gallier's Court.

Le capital est de $100,000. Les actions de $100, payables 25 o/o lorsque la compagnie entrera en opérations, c'est-à-dire lorsque les usines seront établies, et 25 o/o deux mois après, et la balance au fur et à mesure de la compagnie. 16déc—1m

Bureau de la Compagnie d'Assurance Atlantique—No 20 rue du Camp.

Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1870.

CONFORMÉMENT aux clauses de la charte, une élection sera tenue aux bureaux de la Compagnie, le LUNDI 2 DE JANVIER prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après-midi, pour élire dix-neuf Directeurs qui devront servir durant une année à partir de cette date.

17 déc—au 2 janv H. P. JANVIER, Vice-Président.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer Pontchartrain,

Nlle-Orléans, 16 décembre 1870.

L'ÉLECTION annuelle de DIRECTEURS de cette Compagnie, pour l'année, aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, le LUNDI, 2 janvier 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. WM. J. CARTER, Secrétaire.

16déc—

BANQUE CRESCENT CITY.

Nlle-Orléans, 16 décembre 1870.

UNE élection pour douze Directeurs de cette banque, devant servir pendant l'année courante, aura lieu dans le local de la banque, aux jour de Lundi, 2 janvier 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. CHS. FAURIE, Jr, Caissier.

16 déc—au 2 janv

Bureau de la Compagnie d'Assurance Equitable de la Ville de Louisiane,

Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1870.

EN vertu d'une résolution des Directeurs de cette Compagnie, un versement de cinq piastres par action sera dû et devra être fait, aux bureaux de la Compagnie, No 35 de la rue Carondelet, le 16 janvier 1871. W. P. HARPER, Secrétaire.

16 déc—1m

Banque Nationale de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 10 décembre 1870.

L'ASSEMBLÉE annuelle des actionnaires de cette banque, à l'effet d'élire les Directeurs pour l'année suivante, aura lieu, au local de la Banque, le MARDI, 10 janvier 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. A. LURIA, Caissier.

10 déc—au 10 janv.

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1870.

UNE élection de douze Directeurs, pour l'année, aura lieu, aux Bureaux de l'Association, le LUNDI, 9 janvier 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au Passage de la Bourse, le LUNDI, 2e du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. G. LAMAUX, Secrétaire.

5déc—au 2[illegible]

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.

Nouvelle-Orléans, Lne, 2 décembre 1870.

L'ÉLECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 2 janvier 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, aux Bureaux de la Compagnie, No 17 de la rue Baronne. P. McBRIDE, Secrétaire.

2 déc—1m

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain.

Nouvelle-Orléans, Lne, 2 décembre 1870.

L'ÉLECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 2 janvier 1871, de 10 heures du matin à midi et quart, aux Bureaux de la Compagnie, No 7 de la rue Baronne. P. McBRIDE, Secrétaire.

2 déc—1m

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans—No 150 de la rue de la Commune.

AVIS est donné qu'une élection aura lieu à ce bureau, le LUNDI, 2 janvier 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour élire six Directeurs de cette Compagnie, pour servir durant une année à compter du premier lundi de février prochain. WM. H. SMITH, Trésorier.

1 déc—1m

CHARTER OAK WOOD COMPANY, au No 60 de la Promenade Carondelet (Vieux Bassin), entre les rues Marais et Villeré—Cette Compagnie a toujours en magasin le meilleur assortiment de bois de chêne, frêne, fendu et pin, qu'elle livrera, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville. Les familles, les boulangers, les personnes qui tiennent hôtels et pensions sont invités à s'adresser à elle avant de faire leurs achats ailleurs. La mesure est garantie. La Compagnie ayant de nouvelles machines perfectionnées se charge de scier et de fendre le bois à raison de 75 cents la corde. 29nov—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1870.

UNE élection de douze Directeurs, pour l'année, aura lieu, aux Bureaux de la Compagnie, au coin des rues Canal et Camp, le LUNDI, 2 janvier 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. J. W. HINCKS, Secrétaire.

5déc—au 2s

Association pour l'érection d'un monument au général Robert E. Lee.

LES personnes qui désireraient devenir membres d'une association, sous le titre ci-dessus, dans le but d'ériger un monument à la mémoire de feu le général ROBERT E. LEE, peuvent signer les articles d'association à notre bureau, No 16 rue Royale, au 2me étage.

F. FUSILIER, EDOUARD BARNETT, E. T. DUCROS.

16 oct—

Compagnie d'Assistance Mutuelle

— ET —

D'ASSURANCE des ANIMAUX VIVANTS DE LA NELLE-ORLÉANS. Bureau No. 37 de la rue de la Commune.

—Sur le plan de la corporation—

Assurance des CHEVAUX ET MULETS.

2000 têtes dans chaque classe.

Prix d'entrée, par tête..........$1 00
Versement en cas de mort.

Première classe, valeur de	$300 00	à	25
Deuxième do	200 00		25
Troisième do	100 00		25

Les pertes sont payées dans les dix jours qui suivent la mort, sur certificat du vétérinaire constatant que la mort a été naturelle ou accidentelle.

1ère classe, 10 cents par tête, non-vendue à l'époque de la mort.

2me classe, [illegible] par tête, non-vendue à l'époque de la mort.

3me classe, 5 cents par tête, non-vendue à l'époque de la mort.

Assurance des VACHES LAITIERES.

2000 têtes dans chaque classe.

Prix d'entrée, par tête.........$1 00
Versement en cas de mort.

Première classe, valeur de	$100 00	à	25
Deuxième do	80 00		25
Troisième do	60 00		25

Pertes payées dans les dix jours, comme ci-dessus.

1ère classe, 10 cents par tête, non-vendue à l'époque de la mort.

2me classe, 5 cents par tête, non-vendue à l'époque de la mort.

3me classe, 2 1/2 cents par tête, non-vendue à l'époque de la mort.

Directeurs:
W. J. JOHNSON, Président.
W. C. SHEPHARD, Dr. D. J. HOLLIDAY
R. T. HAYS, C. W. NEWTON.

Inspecteurs:
Dr. H. A. WHITE, chirurgien-vétérinaire, rue Race.
[illegible] DUCLOS, chirurgien-vétérinaire, 125 Rampart.
[illegible] FRANTZ, chirurgien-vétérinaire, 300 Champs-Elysées.
[illegible] PHILLIPS, Union Stables, chirurgien-vétérinaire, 176 Calliope. 2 déc—1m 3 p

C. F. HOLLE & CO.,

Négociants Commissionnaires ET EXPÉDITEURS,

— ET —

Marchands de Produits de l'Ouest, Vins et Liqueurs.

— Spécialement —

Agents pour la vente de célèbre

Lager Beer de Cincinnati.

81........Rue des Magasins.........81

Ils font des avances libérales sur les consignations. 12 déc—1m

AVIS.

MME VVE A. MAITRE prévient le public que, par la dissolution de la société qu'elle avait formé avec Mme Montandier, elle est redevenue la seule propriétaire de son ancien établissement, rue Bourbon, No 20. Elle y continue le même genre d'affaires [illegible] par un cas de [illegible] qui rend [illegible] à l'avenir pour [illegible] de ladite Société. En conséquence, elle prévient le public qu'elle ne sera pas responsable [illegible] dettes contractées par la dite [illegible] Mme Vve Maitre est à même de fournir, au même [illegible], des Lettres et Broderies sur Mouchoirs de tout genre et des [illegible] [illegible].

Mme VVE MAITRE ose espérer que le public lui continuera la même confiance et le même patronage qu'il a accordé depuis [illegible].

Mme LEONCE.

ALLEZ voir Mme LEONCE, la célèbre prophétesse, qui demeure au No. 268, rue Commune, entre [illegible] et Roman. Elle seule vous dira la vérité sur le présent, le passé et l'avenir.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

E. P. [illegible] vs la Dame CLAIRE ALINE MIOTON, veuve d'Adolphe Trouard.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 5,824—En vertu d'un writ [illegible] à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre le [illegible] janvier 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains situés au faubourg Washington, Troisième District de cette ville, désignés par les numéros Trois et Quatre de l'îlet [illegible], d'après un plan dressé par Joseph Pilié, alors voyer, déposé en l'étude de Felix de Armas, ci-devant notaire public en cette ville. Les dits terrains mesurent chacun, mesure américaine, quarante-cinq pieds huit pouces de face à la rue du Congrès, sur cent vingt-six pieds de profondeur, entre lignes parallèles et mesurent cinq pieds [illegible] par les rues Elmire, d'Amour, du Congrès et Craps.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur les dits terrains et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attenants et y appartenant.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de Pierre Van Hooten, suivant acte au rapport d'Amédée Ducatel, notaire public en cette ville, en date du 19 mai 1864.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions, comptant au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

27 déc—janv 4, 12, 24, 29

EMANUEL [illegible] vs. KEARNEY & BERNOS.

HUITIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Huitième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, sept de janvier 1871, à 10 heures A. M. à mon encan, No. 74, rue Ste-Anne, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

43 caisses de vitres françaises 9x7,
8 do do 16x10.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—Cette crise étant la seconde et dernière, la propriété susdite sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui sera offert, à donner suite de crédit, l'acquéreur fournissant son billet ou obligation avec caution bonne et solvable, portant intérêt légal de la date jusqu'à parfait paiement. Le dit acquéreur déduira de son enchère et paiera au comptant les frais d'annonces au shérif, du greffier, d'emmagasinage, etc., s'élevant ensemble à la somme de $40 05 ou environ.

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

27 déc—27, 30—3, 5, 7 janv

TOMY LAFON vs ADAM BOURSSION.

Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No. 21,761.

R. J. & A. A. KER vs le même.

SEPTIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans, No 2,977—En vertu d'un writ de fieri facias et d'un writ de fieri facias aliàs à moi adressés par les Honorables Cours de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, sept de janvier 1871, à 12 heures P. M. sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de:

Les meubles et effets de toute description, consistant en chevaux, charrettes, &c., qui se trouvent sur les lieux, No 22 rue Marigny, dans le Troisième District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

27 déc—27, 29—3, 5, 7 janv

THEOPHILE GOLLAIN vs JAMES CAMPBELL.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT—Pour la Paroisse d'Orléans, No 21,814—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt-sept de décembre 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues de l'Hôpital, Tonti, des Orangers et Rocheblave, désigné par le numéro quarante, d'après un plan particulier dressé par J. A. de Armas, arpenteur, le 14 de juillet 1868, et annexé à un acte au rapport d'Emile Bouny, notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure, mesure américaine, trente pieds de face à la rue de l'Hôpital, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les dépendances et appartenances.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de John Barry, suivant acte au rapport de G. Lioson, notaire public en cette ville, en date du [illegible] novembre 1869.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

25 nov—4, 13, 21, 27 déc

WM. M. GOODRICH vs HIRAM EUGENE ANDERSON.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 1,576—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt-sept de décembre 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain îlet de terre situé au faubourg Avart, dans la ville de Jefferson et paroisse de Jefferson, en cet Etat, désigné par le numéro cinquante-trois, borné par les rues Levée, Pilié, Fil et Prytanée, et mesurant deux cent cinquante pieds de face sur chacune des rues Pilié et Prytanée, et deux cents pieds de face sur chacune des rues Levée et Dufossat.

Le dit îlet de terre étant divisé en vingt lots numérotés de un à vingt inclusivement. Le tout conformément au plan dressé par B. Buisson, arpenteur, le 6 de juin 1844 et déposé en l'étude d'Edouard Barnett, ci-devant notaire public en cette ville.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attenant et appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Frédéric Schnebach, suivant acte au rapport de John E. Holland, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 15 mai 1868.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—La somme de quinze cents piastres ($1,500 00) avec intérêt sur ladite somme au taux de huit pour cent l'an à compter du 10 mai 1869 jusqu'au jour de la vente, payable au comptant, le surplus, à un crédit de [illegible] [illegible].

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

25 nov—4, 13, 21, 27 déc

MYRTLE BOUDREAUX vs WILLIAM WHITFIELD, et als.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 24,[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix de janvier 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au faubourg Ste Marie, Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Joseph, Julia, des Magasins et Tchoupitoulas [illegible], mesure américaine, [illegible].

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attenant et appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de M. W. Palfrey, suivant acte au rapport de D. I. Ricardo, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 26 mars 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

19déc—19, 26, 30—3, 10janv

BRIDGET COYLE vs SCOTT & McCLINTOCK.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 23,749—En vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Thos. L. Maxwell, ci-devant shérif et par lui à moi transféré, je procéderai le MERCREDI, quatre de janvier 1871, à 4 heures P. M. sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de:

Le Matériel d'imprimerie situé au No. 27 Commercial Place, Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

24 déc—24, 27, 29 jan 1, 4

MICHEL CARROLL vs F. W. WEISSHEIMER.

CINQUIEME COUR DE District pour la paroisse d'Orléans—No 2,137—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, vingt-huit de décembre 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Cinq terrains situés au faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clouet, d'Amour, Louisa et des Bons-Enfants, et désignés par les numéros Neuf, Dix, Onze, Douze et Treize de l'îlet No Six, d'après un plan dressé par Louis J. Pilié, autrefois arpenteur, et déposé en l'étude de C. Pollock, ci-devant notaire public en cette ville.

Les dits terrains sont contigus et mesurent comme suit, savoir: les Nos neuf, dix, onze et douze, chacun trente pieds de face à la rue des Bons-Enfants, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le No treize forme l'angle des rues Louisa et des Bons-Enfants; et le No treize mesure trente pieds [illegible] de face à la rue des Bons Enfants, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les dits cinq terrains sont bornés, dans le fond, par un terrain [illegible] commune de quinze pieds de largeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attenant et appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite d'Adam Bierne, suivant acte au rapport de E. J. Ker, notaire public en cette ville, en date du 28 d'octobre 1869.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions — L'acquéreur assumera une première hypothèque garantissant les droits de la dame Joséphine Weissheimer, en la succession de feu la dame Katharine E. Kisterle, jusqu'au montant de trois cent soixante-six piastres ($366 00), et la balance du prix d'adjudication, comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

26 nov—4, 12, 21, 28 déc

La Dame JEANNETTE BRAUN vs R. SCHWARTZ et son épouse.

SEPTIEME COUR DE District pour la Paroisse d'Orléans—No 1,[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, vingt-huit de décembre 1870, à 4 heures P. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de:

Le fonds d'un Magasin d'Habillements et de Marchandises sèches, situé No 26 rue Dryades, près de l'encoignure de la rue Melpomène, dans le Premier District de cette ville, ainsi que les meubles et effets qui s'y trouvent.

Le tout suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

26déc—16, 22, 25, 28

E. R. HOGAN vs EULALIE LUCILE LIOTAUD et als.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 7,[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias et vente adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Thos L. Maxwell, ci-devant shérif et par lui à moi transféré, je procéderai le SAMEDI, vingt-un de janvier 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Les trois quarts indivis d'une certaine portion de terre située dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, formant l'encoignure des rues d'Orléans, entre celles Bourgogne et des Remparts, mesurant trente trois pieds huit pouces de face à la rue d'Orléans, sur soixante-dix pieds de profondeur du côté de la rue Bourgogne, le tout mesure française, et conformément à un plan annexé à un acte au rapport de Christoval de Armas, autrefois notaire public en cette ville, en date du 29 juin 1839, portant vente de propriété à Jean Gabeau [illegible].

Les trois quarts indivis d'une certaine portion de terre contiguë à celle ci-dessus décrite et formant une des encoignures des rues d'Orléans et Bourgogne et mesurant trente pieds quatre pouces de face à la rue d'Orléans, sur soixante-dix pieds six pouces de face à la rue Bourgogne, [illegible] à celle de la rue Bourgogne par la propriété de Mathilde Derville.

Ensemble avec les trois quarts indivis de toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur les dites deux portions de terre, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attenant et appartenant.

Ainsi qu'il appert plus amplement d'un acte au rapport de Robert J. Ker, notaire public en cette ville, en date du 30 juillet 1856.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

20 déc—23, 30—5 10, 21 janv

VENTES A L'ENCAN.

PAR EUGENE TOURNE.

Grande vente pour Amateurs.

London Dock Sherries, Vin rouge et Champagne,

EAUX-DE-VIE FINES, etc. [illegible], Importées par J. A. Blyons, Par le navire "Frank Marion."

PAR EUGENE TOURNE. — MARDI, 27 décembre 1870, à 11 heures A. M., au No 21, rue Carondelet, au premier étage, [illegible], sera vendu, [illegible]

100 caisses vin rouge Médoc [illegible] 12 bouteilles
[illegible]
Catalogues avec détails le 20 courant.
24 déc—

PAR R. J. MONTGOMERY.

Grande Vente Attrayante

PAR CATALOGUE,

De Statues, Vases et Statuettes en marbre d'Italie; Pendules françaises en bronze et pendules pour ornement; Articles en Plaqué anglais; une grande collection d'Objets de Fantaisie et d'Ornements de cheminées. C'est la plus belle collection d'objets d'art qui ait jamais été importée et offerte dans cette ville par M. Pandolfini.

PAR R. M. & R. J. MONTGOMERY, encanteurs.—Il sera vendu, VENDREDI, 23 décembre, et les jours suivants, à sept heures, au No 6 de la rue Carondelet, coin des rues Commune et Carondelet—

La superbe collection qui se compose en partie de statuettes, Venus dans la conque, la Madone, les Trois Grâces de Canova, les trois danseuses de Canova, l'Esclave Grecque, &c., Pendules en bronze allant 21 jours, Statuettes en bronze de nouveaux genres; Vases en marbre de différentes grandeurs, richement ciselés en bas relief, convenant comme ornements de vestibules, salons, bibliothèques, etc.; porte-cartes, boîtes à ouvrage; une belle collection d'articles en plaqué anglais—services, huiliers, pots à glace, beurriers, couvertures de plats; un bel assortiment de couteaux en boites.

AVIS.—Le public pourra venir examiner la collection JEUDI, 22 du courant, à l'endroit indiqué plus haut.

Les dames et les messieurs sont invités à venir voir les objets d'art les plus beaux qui aient jamais été importés d'Europe. 20 déc—

PAR J. DEJAN Jr.

Meubles, Pianos et Meubles de Bureau—Pomona.

Ventes régulières: Lundi, Mercredi, Vendredi.

PAR J. DEJAN, JR., Encanteur—Bureau et entrepôt, No 167 de la rue Gravier—Il sera vendu LUNDI, 26 décembre, à 11 heures du matin, dans sa nouvelle salle d'encan, au No 167 de la rue Gravier, coin Carondelet, Toute espèce de meubles, pianos, meubles de bureau, etc. Egalement, marchandises, toutes les semaines, à l'arrivée des steamers. Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. [illegible]

Aux Marchands de la Campagne et aux Planteurs.

S. B. CHURCHILL & BRO,

(Successeurs de Taylor & Churchill)

81.......RUE TCHOUPITOULAS.......81

(Entre les rues Poydras et Lafayette.)

OFFRENT aux marchands et aux planteurs de la QUINCAILLERIE et de la COUTELLERIE à des PRIX TELLEMENT BAS qu'ils ne sauraient manquer d'être satisfaits. 200 fusils à deux coups et à un coup [illegible]; 500 fusils à deux coups [illegible], [illegible] [illegible] douzaines de couteaux, [illegible], de rasoirs, [illegible] [illegible] et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE QUINCAILLERIE.

Tous leurs articles sont à aussi bon marché qu'on puisse les acheter au COMPTANT. Le public est respectueusement invité à visiter. La maison remplit fidèlement les ordres et se néglige rien pour plaire à sa clientèle.

S. B. CHURCHILL & BRO.

Au No 81 de la rue Tchoupitoulas, entre les rues Poydras et Lafayette. 21 déc—1m

Avis d'Encanteur.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il a pris une licence d'encanteur pour la ville de la Nouvelle-Orléans et qu'il commencera ses opérations par la vente de propriétés foncières de toute espèce, créances et débets du Port, à la vente publique ou de gré à gré, ou par toutes les ventes de propriétés.

Faute d'avoir réussi dans cette ville, depuis vingt-six ans, il espère que l'expérience qu'il a acquise dans cette branche de commerce le mettra à même de satisfaire les personnes qui lui confieront leurs affaires.

Il informe en outre ses amis et le public qu'à la rotonde de l'Hôtel St-Louis, rue St-Louis, où il fera des ventes de meubles, bijouterie, etc., trois fois par semaine, les LUNDIS, MERCREDIS et les VENDREDIS.

Ses bureaux sont devant la Rotonde, rue St-Louis.

20 déc—to MAURICE BARNETT.

Galerie Rembrandt et Impériale De Seuby,

165........RUE DU CANAL........165

(Près Dauphine.)

PHOTOGRAPHIES, AMBROTYPES ET PORTRAITS SUR PORCELAINE

— De 1ère classe —

Exécutés avec goût et promptitude.

☞ On apporte le plus grand soin à reproduire les vieux portraits. [illegible]

Crescent Exchange Coffee House, PONS & KREUTZ,

PROPRIÉTAIRES,

127........RUE GRAVIER........127

ON y trouvera constamment des Vins, des Liqueurs et du Lager Beer de choix. Des LUNCH [illegible] tous les jours, de 10 heures à midi, Huîtres fraîches [illegible].

L'HOTEL ST-CHARLES

Est maintenant ouvert,

Après avoir été complètement réparé.

R. E. RIVERS, HENRY B. POLEY.

25nov—1m

Restaurant de Paris.

38........Rue Bienville........38

Entre les rues Chartres et Vieille-Levée,

Dirigé par B. PHILLIBERT.

Chambres garnies, Pension à la semaine et au mois—Salons particuliers.

23nov—1m Nouvelle-Orléans.

RESTAURANT COSMOPOLITE

RUE ROYALE, No. 11,

Entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

On y trouvera tout ce que la saison donne de mieux et toute espèce de vins de choix.

Les Soupers, Dîners, Repas de Noces, etc, y sont servis avec soin. Il y a des salons particuliers au premier. Des chambres élégamment meublées y sont louées par semaine et par mois. On peut s'en servir jusqu'à minuit.

14 mai—1an

SUCRE ET MELASSE.

Willoz & Rostand,

Raffinerie Star de Sucre—Nos. 24 et 26 de la rue Fulton.

Sucre de la Louisiane—Golden Syrups, Mélasse raffinée—Mélasse de la Louisiane, recuite—Marques supérieures toujours en magasin. Nos. 24 et 26 de la rue Fulton—Nos. 25 et 26 de la rue Front. 6 déc—1an

P. DEJAN,

MARCHAND DE MEUBLES, Neufs et d'Occasion,

ENCOIGNURE DAUPHINE ET QUARTIER.

Achat, Vente et Réparation de Meubles.

☞ On se charge des Déménagements.

M. Déjan, qui revient d'Europe, et qui a visité les fabriques de New York, Boston et autres, a choisi de beaux meubles. Il engage les personnes qui sont sur le point de se marier, à visiter son grand établissement au coin des rues Dauphine et Quartier. 1er oct—1an

J. BONTEMPS,

TEINTURIER ET DEGRAISSEUR,

188.........RUE POYDRAS.........188

— Entre les rues — Carondelet et Baronne.

(Établi autrefois rue Bourbon.)

8nov—2m

DENTISTES.

LE DR. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 2ème maison après la rue du Canal.

Extraction des dents, sans souffrance, à l'aide du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

1 oct—1an PP

DR. GODFREY,

DENTISTE,

Au No 132 de la rue du Canal,

au premier, et la troisième porte à l'Ouest de Christ's Church. Le même entrée que la galerie d'Anderson. 6 déc—1m

DENTISTE — CONSULTATIONS.

J. H. KNAPP, chirurgien dentiste, au No 15 de la rue Baronne, près Canal, tout en se chargeant des opérations de dentisterie, donnera aussi des consultations tous les jours de 9 à 3 heures, [illegible] SAMEDI aux ENFANTS. Il donnera des consultations sur l'extraction des [illegible] dents et le traitement des irrégularités et des différentes maladies auxquelles est sujette la bouche des enfants.

Prix de la consultation.........$5.

4 nov—1m

$20 Seulement $20.

LE Dr. CHS. MERMILLOD a l'honneur de faire savoir à sa clientèle et au public en général qu'il pose des dentiers [illegible] à la portée de tout le monde, pauvres et riches. Les dentiers [illegible] artificielles, il fait des dentiers en caoutchouc vulcanisé pour $20.

Toutes les opérations chirurgicales et mécaniques seront exécutées avec un soin particulier. On le trouvera tous les jours de 8 à 4 heures, au cabinet du Dr. L. Duperron, 63, rue Bourbon, encoignure Royale.

Extraction des dents sans douleur.

Préservez vos dents.

J. A. CABARAVANT, D. D. S. CHIRURGIEN DENTISTE

169.........RUE DU CANAL.........169

entre St-Charles et Carondelet, offre à sa clientèle et à ses amis ses services [illegible] opérations dans les dents. Il pose des dents artificielles sur plaques en or, argent, à des prix modérés.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.

Extraction des dents sans douleur par le chloroforme.

Dr. O. BLANCKE,

416 & 428....Rue St-Charles....426 & 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire

ALUMINIUM! ALUMINIUM!

Découverte la plus récente du siècle.

GRAND SUCCÈS.

LE Dr. O. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dentiers [illegible] métal, [illegible] "Aluminium" aussi beaucoup plus légers et durant beaucoup plus que les ratéliers montés sur or et sur argent; ils sont bien plus légers, ne coûtent pas plus que ceux [illegible].

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.

Grande Vente, sans Réserve,

— DE —

300 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

— ET —

250 lots Habillements fins de saison.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO. — Alex. Levy, encanteur.—Il sera vendu, MARDI, 27 décembre, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 30 de la rue de Chartres—

300 caisses bottes, souliers et brodequins—formant un bel assortiment de chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants. Ces articles ont été choisis par les meilleurs acheteurs, directement des manufactures.

— Et —

250 lots habillements fins de saison—bel assortiment d'articles de toilette.

Le tout sera vendu sans aucune réserve.

Conditions à la vente. 27déc

Aux Horticulteurs et Amateurs de Plantes.

PAR HOFFMAN, MARKS & Co., ALEX Levy, encanteur.—MERCREDI prochain, 28 courant, à 2 heures P. M., à l'Hôtel St. Louis, rue Royale, il sera procédé à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, pour compte du BAZAR FRANÇAIS, d'un lot de PLANTES DE SERRE et autres, ainsi que d'un certain nombre de LAMPADAIRES ou SUSPENSIONS de gaz—Le tout payable COMPTANT. 27 déc—28 et 8

PAR VINCENT & CO.

Marchandises sèches étrangères et américaines, broderies, dentelles, garnitures.

Tapis. Tapis. Tapis.

PAR VINCENT & CO.—G. Vincent, Encanteur—MARDI, 27 décembre, à 10 heures, aux Nos. 66 et 64 de la rue de la Douane, sera vendu—

500 lots marchandises sèches bien choisies et bien assorties, comprenant une grande variété, et

— A MIDI —

20 rouleaux tapis de Bruxelles, tapis chanvre et tapis imprimés.

— Egalement —

4 rouleaux tapis, qui seront vendus pour le compte de qui il appartiendra. 27 déc

PAR E. ROGER & CO.

Vente sans réserve.

Marchandises sèches Etrangères et Américaines.

PAR E. ROGER & CO.—H. RAMONT, Encanteur — MARDI, 27 décembre, il sera vendu, à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée—

300 lots marchandises sèches étrangères et américaines, comprenant un assortiment général.

Conditions à la vente. 25 déc

PAR D. E. MORPHY.

Farine. Farine. Farine.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur.—Il sera vendu, MARDI, 27 décembre, à 11 heures du matin, à l'entrepôt Rio, au coin des rues Tchoupitoulas et Notre Dame—

75 barils farine (Wheeden & Co. best XXXX) légèrement avariés.

Conditions—Comptant 27 déc

PAR G. DE FERIET

Cadeaux de Jours de Fête!

Cadeaux de Jours de Fête!

— GRANDE VENTE, SANS LIMITE —

A l'enchère publique, d'une grande facture de Bijoux, Epinglettes et Boucles d'Oreilles en diamant (à nu et plusieurs diamants), belles Montres en or pour dames et pour messieurs, Bracelets, Chaînes, Châtelaines, Boutons de chemises, Articles en plaqué, etc., etc.

PAR G. DE FERIET, encanteur—Bureaux et salle d'encan, No 96 de la rue Royale.

VENDREDI, 23 décembre, SAMEDI, 24 décembre et LUNDI, 26 décembre 1870, et les jours suivants, à 11 heures du matin, il sera vendu, au No 96 de la rue Royale—

Une grande consignation de bijouterie française, importée, de prix, comprenant plus de

200 paires boucles d'oreilles en or,
300 parures de dames, [illegible] de dame seules et d'enfants,
100 montres en or et en argent,
Bagues, boucles d'oreilles, broches, croix et épingles d'écharpes, en diamants,
Epinglettes, bracelets, chaînes, boutons de chemises, [illegible] etc.
Plumes en or avec porte-plumes, pour dames et messieurs,
Articles en plaqué, etc., etc., etc.

Qui seront vendus en lots au gré des acheteurs en gros et en détail.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 21 déc

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Vente, sans aucune réserve, pour cause de départ, d'une jolie petite propriété, rue Ste Anne.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 46 du Passage de la Bourse—MARDI, 3 janvier 1871, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St. Louis, coin des rues Royale et Conti—

Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, rue Ste Anne, entre Dorgenois et Rocheblave, mesurant 31 pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 127 pieds. Les améliorations consistent en une maison ayant 4 chambres, galeries sur les côtés, cuisine, cuves, puits, jardin, etc.

Termes et Conditions.—Moitié comptant; la balance à un crédit d'un an, en billet portant 8 o/o par an du jour de la vente, avec hypothèque spéciale sur la propriété jusqu'à parfait paiement; le vendeur, avec les timbres des Etats Unis, aux frais des acquéreurs. 24 déc—1, 17, 3 janv

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR R. J. MONTGOMERY.—R. M. Montgomery, encanteur.—Il sera vendu, MARDI, 27 décembre, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 47 de la rue du Camp—

Un assortiment général de Meubles,

— TELS QUE —

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer; bureaux, armoires, lavabos, chaises à bras et à dos, divans et fauteuils; bibliothèques, lits de plume, matelas, tableaux, poêles, batterie de cuisine, etc.—La cuisinière, la vaisselle, [illegible].

— Egalement —

Une grande facture de lits cottage, chaises à marchepied, etc.

PAR S. GUINAULT.

MEUBLES.

Vente pour cause de départ.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—Aujourd'hui, MARDI, 27 décembre 1870, il sera vendu, à 11 heures du matin, rue Magazine, au No 209 de la rue Tolédano et du Avenue Louisiana—

L'ameublement complet de la maison.

— Aussi —

Un magnifique tableau brodé à l'aiguille représentant les Alpes.

Conditions, comptant. 27déc

PAR S. GUINAULT, encanteur—bureau Passage de la Bourse et Bienville—JEUDI, 29 décembre 1870, il sera vendu, à 11 heures du matin, au magasin de groceries encoignure de la rue Tonti [illegible]—

GROCERIES — Le fonds d'un magasin de groceries bien achalandé et l'entrée [illegible] [illegible] de vin blanc, et de cuire vert, graisse, café, chandelles, vin de bonnes, liqueur, etc.

Conditions comptant. 27 déc

Meubles.

Vente pour changement d'affaires.

PAR S. GUINAULT, encanteur. — Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse — MERCREDI, 28 décembre 1870, il sera vendu, à 10 heures du matin, sur la Promenade Carondelet, au coin des rues Tremé et Marais, No 51—

Tout le contenu du susdit magasin, consistant en un assortiment complet de Meubles, tels que bois de lit, armoires, tables, side-boards, tables à rallonges, glaces, chaises, sofas, bureaux, tables de centre, etc.

Conditions—Comptant. 16 déc

PAR O. VALETON.

O. VALETON,

ENCANTEUR,

No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasins.

OFFRE en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, un grand assortiment de marchandises telles que: jambons, épaules, bœuf, porc, graisses, beurre, huile, morue, vins de toutes qualités, fromages, amidon, clous, riz, etc. 4 sept—1an

MAISON D'ACCOUCHEMENT, No 210 Rue Bourbon.

MME DE BONOMO, sage-femme et qui guérit les maladies de femmes, fait connaître à toutes ses pratiques ainsi qu'au public en général qu'elle a fait de sa maison, qui est située dans un beau quartier du Deuxième District, un établissement d'accouchement. Toutes les chambres sont hautes, aérées, et bien meublées. Les patientes seront bien reçues, bon traitement et bonne nourriture garantis et à bon marché. Toutes les pratiques, sont celles de la matrice.

Mme Bonomo se recommande aussi pour les soins aux pieds et les brûlures à l'huile de charbon. 1er déc—1m

TEINTURE A LA VAPEUR ET DEGRAISSAGE.

E. EUG. GEORGEST,

Coin Remparts et St Philippe.

CETTE maison qui a eu faire l'an dernier, par la modicité de ses prix, un chiffre considérable d'affaires, vient offrir au public une nouvelle diminution pour tous ce qui concerne la teinture et le nettoyage de vêtements.

Robe en cotonnade pour noir $0, jupe 35, en laine et laine et coton 75, soie $1.00. Paletot pour noir 75, pantalons 60, gilet 40, paletot pour marron $1.25, pantalons 75, robe en soie pour noir $1.50, en couleur $1.50, pour bleu, rose, vert, rouge violet $1.50, rideaux rouge $0, autres couleurs 1.00, Nettoyage de paletots, pantalons, gilets, robes, etc, 75 cts. 29 sept—1m

GUANO PELICAN.

LA COMPAGNIE D'ENGRAIS, (The New Orleans Sanitary and Fertilizing Company) manufacture en ce moment un engrais très-supérieur à tous ceux en usage jusqu'ici. Les ingrédients employés dans sa fabrication sont ceux qui sont d'une valeur reconnue [illegible], comme le démontrent les certificats donnés par nos habitants. Prix par tonneaux de 2000 livres, $60 en barils, $55.

Agents Généraux pour les ventes: [illegible] SIZER & OWEN, New Orleans Sanitary and Fertilizing Co, No 74 rue Carondelet.

P. & R. DE VERGES,

MARCHANDS DE

Charbon,

ANTHRACITE, CANNEL, PITTSBURG.

Nos. 190 Rue Gravier et 20 Rue Dauphine

Fournissent aux familles, aux planteurs, aux bateaux et des presses à coton, du charbon au plus bas prix. 13 juillet—6 m

EDWARD BEALS JR. ALPHONSE LAINE.

BEALS & LAINE,

Marchands de Charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais.

Ils approvisionnent les steamers, les presses à coton, les raffineries de sucre, les fonderies et les familles. Dépôts—sur la Levée, au Levy du 4me District et au coin des rues Louisa et Levée. Bureau, No 38 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans, Lne.

☞ Les ordres sont reçus aussi aux deux dépôts.

SPENCER FIELD, JR. WALTER O. BELL.

Field & Bell,

Marchands en gros et en détail, de CHARBON PITTSBURG, ANTHRACITE et CANNEL ANGLAIS.

Bureau: Coin de Frenet, Chêne et Pin. Ils approvisionnent promptement et aux plus bas prix du marché les steamers, les bateaux à vapeur, les presses à coton, les fonderies et les familles. Bureau principal: Au No. 142 de la rue du Camp, coin Girod. No. [illegible] de la rue des Magasins, près Poydras.

J. CAZAUX, Espagnole. [illegible] VERGNOLE, Nouvelle-Orléans.

CAZAUX & VERGNOLE,

78..........VIEILLE-LEVEE..........78

MAISON FONDÉE EN 1861.

IMPORTATION DIRECTE.

VIN rouge et blanc, Absinthe, Kirsh, Vermouth, Cordiaux et Liqueurs, Marasquino, Curaçao, Anisette, Chartreuse, Eaux-de-vie, Crème de Menthe, Fruits à l'eau-de-vie. Prix modérés et qualité supérieure. [illegible]